

Diplôme :
BTSA Gestion forestière

Champs de compétences
3/ Réalisation et gestion des chantiers forestiers avec des objectifs de développement durable des ressources forestières

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Mettre en œuvre et faire respecter les plannings de réalisation de projets, de travaux et d'actions
- Intervenir dans la mise en œuvre des travaux et leur réalisation (réaliser ou diriger le martelage, estimer les coûts, classer les qualités et quantités de produits,...)
- Réaliser des actions de lutte contre l'incendie, de gestion de la faune ou de la flore, de préservation des milieux aquatiques et halieutiques et de protection de captages,...
- Mettre en œuvre des actions de valorisation multifonctionnelle de la forêt (accueil, RTM, protection des dunes,...)
- Suivre le déroulement technique et technico-économique des travaux, des activités

Finalité :

- Mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des travaux, suivre et coordonner des actions et des travaux de développement par la coordination des activités liées à des chantiers ou à la gestion des systèmes de valorisation des bois sur des espaces forestiers conformément à des cahiers des charges et des planifications (et en particulier mise en œuvre des activités liées à des plans de gestion) ;
- Assurer la régulation des activités, le « suivi qualité, » le suivi lié à la mobilisation ou la valorisation des bois et des espaces forestiers ;
- Démontrer la maîtrise technique des conditions de mise en œuvre ou de réalisation des activités de gestion et d'exploitation forestières (gestion sylvicole, anticipation et gestion des risques, protection des milieux,...).
- Rendre compte des activités et des actions liées à la réalisation de travaux.

Responsabilité / autonomie :

Responsable d'un massif ou d'espaces forestiers plus limités, le technicien ou la technicienne est en charge de suivre et de mettre en œuvre des projets en application des décisions prises individuellement par des propriétaires et des structures chargées de gestion forestière ou plus collectivement dans des choix de développement de collectivités territoriales ou d'organismes publics.

Dans la limite d'espaces forestiers confiés en gestion par des propriétaires ou par des structures publiques ou des collectivités territoriales, la responsabilité des techniciens et techniciennes concerne les conditions de réalisation des actions de développement, le suivi des activités ou le suivi du déroulement de travaux préalablement planifiés.

Environnement de travail :

L'environnement de travail est essentiellement celui du terrain de la gestion sylvicole de proximité (suivi : sanitaire, chantiers de semis, plantation, d'éclaircie, dépressage, élagage, réalisation de martelage, d'estimation, expertises, approvisionnement de structures de valorisation et de transformation des bois,...), suivi de l'exploitation forestière, relations avec des structures techniques de valorisation et de transformation des bois, conduite de projets avec des partenaires.

Indicateurs de réussite :

L'organisation et l'exécution des actions et des chantiers est adaptée aux situations et aux objectifs fixés (en particulier aux plans de gestion ou des actions de développement sur des territoires, choix techniques ou modes de protection – plans de lutte – « agrosylviculture »,...).

Les activités planifiées et mises en œuvre font l'objet de comptes rendus et d'analyses utiles pour la gestion, la régulation et l'évaluation des activités ou des travaux.

Savoir-faire de base

- analyser des plans de gestion, des cahiers des charges et des projets pour pouvoir intervenir de façon pertinente en identifiant les travaux à réaliser et leurs conditions d'exécution ;
- analyser une planification pour anticiper les activités et les coordonner ;
- réaliser les opérations préalables aux chantiers (martelage, identification des risques, mesure de protection,...) ;
- réaliser des estimations de coupes et de productions ;
- prendre en compte la législation et les réglementations dans l'organisation des travaux et activités ;
- anticiper les risques professionnels et gérer des moyens de mobilisation de la ressource en conséquence ;
- anticiper les risques et suivre les travaux nécessaires aux conditions de sécurité des biens et des personnes (dispositifs de surveillance forestière) et gestion ou maintenance des dessertes forestières ;
- identifier les acteurs concernés par les activités et les chantiers à organiser ;
- préciser des organisations de travail pour répartir les tâches entre les intervenants ;
- assurer le suivi des opérations techniques préalables et nécessaires à l'environnement de la mobilisation ou de valorisation des bois et à la mise en place de chantiers ;
- décider de mettre en œuvre les activités, les actions et les chantiers ;
- faire appliquer des consignes de travail et/ou rédiger des consignes et en suivre l'exécution ;
- coordonner différents partenaires ou acteurs ;
- faire des choix techniques et préciser des consignes en fonction d'objectifs technico-économiques et de développement durable ;
- conduire des réunions de chantiers et de coordination ;
- analyser et évaluer des situations et des projets en fonction d'objectifs et contraintes de développement durable (plan Ecophyto, bilan carbone,...)
- analyser les coûts de production (économiques, sociaux et environnementaux) des chantiers, des

- actions et des projets ;
- suivre l'impact des activités et les actions de remise en état des sites de production ou d'exploitation forestière ;
- assurer des fonctions de veille sur la conduite forestière intégrée au développement territorial ;
- apporter des conseils techniques et technico-économiques dans la gestion des travaux ;
- étudier différentes façons de valoriser les ressources et optimiser l'utilisation des moyens ;
- prendre des décisions de régulation ou d'adaptation des organisations de travail ;
- accueillir différents publics et assurer la valorisation sociale de la forêt ;
- contribuer à la mise en œuvre d'actions destinées à la protection des milieux et conduire des actions, ou chantiers, de protection de la nature (information du grand public, protection des dunes, protection ou reconstitution de bords de cours d'eau, lutte contre l'incendie, limitation de l'érosion,...) ;
- analyser les coûts de production des services et des travaux ;
- rendre compte des activités ;
- communiquer sur les activités.

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

- connaissance des essences forestières, des stations forestières et des terrains d'exécution des travaux ;
- organisation et méthodes de gestion forestière appliquées à des actions de développement et à des chantiers ;
- organisation du travail et des chantiers ;
- gestion de chantiers et management des situations de travail ;
- connaissance des pratiques associées aux itinéraires techniques ou aux systèmes de gestion des espaces ;
- connaissances techniques nécessaires à la mise en œuvre des projets, des activités et des chantiers ;
- lecture de plans et analyse d'éléments cartographiés ;
- mobilisation et valorisation de références ;
- réglementation forestière et législation du travail ;
- législation environnementale ;
- développement territorial ;
- médiation et gestion de conflits ;
- méthodes de suivi et de coordination ;
- communication écrite et orale ;
- gestion informatisée des données et des informations ;
- analyse de gestion technico-économique ;
- méthodes de prise de décision ;
- méthodes de contrôle et d'évaluation.

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- Assurer le suivi et le pilotage des opérations de gestion et de valorisation d'espaces forestiers.
- Contribuer à la conduite d'opérations de gestion forestière ou d'actions de développement territorial.
- Prises de responsabilités en conduite opérationnelle de projets.

Comportements professionnels

- Disponibilité et qualité d'écoute des différents acteurs ; aptitudes à coordonner des acteurs d'origines différentes et à conduire des médiations ;
- Qualités de communication et capacités de synthèse en situations complexes (techniques et de relations sociales).